



JE COURS POUR MA FORME

Courez sans tuer le budget communal

Les sessions d'apprentissage à la course à pied « Je cours pour ma forme » ont été une véritable aubaine pour les Communes. Pour un budget minimum, elles répondaient à la demande de leurs citoyens.

• Emmanuel HUET

Apprendre à courir pour quelques euros, le programme « Je cours pour ma forme » a séduit autant les sportifs que de nombreuses Communes en Wallonie.

Depuis 2008, le succès de l'opération lancée par le magazine Zatopek ne se dément pas. Le programme JCPMF, sans bénéficier d'aides publiques, a joué un véritable rôle de moteur social et de santé publique.

Pour les Communes, c'était aussi une aubaine d'accueillir ces sessions. La course à pied est une discipline en vogue suscitant l'intérêt des citoyens qui ont envie de se (re)mettre à bouger. Ensuite, la mise en place au niveau local des programmes nécessite peu de moyens des pouvoirs locaux.

En 2008, 1 305 participants avaient pris part aux ses-

sions JCPMF. Dix ans plus tard, on dénombrait près de 26 000 participants (2017). Cette initiative privée a ainsi contribué à dynamiser la politique sportive de nombreuses Communes en limitant l'impact sur les finances communales.

CE QUE ÇA COÛTE...

Ce sont les Communes qui prennent en charge les frais inhérents à l'animation, mais elles se rémunèrent aussi sur base des cotisations des coureurs. Une fourchette a été établie par l'organisation qui coordonne les programmes : entre 5 et 55 € par participant. « La Ville de Liège est une des rares Communes à ne demander que 5 €, analyse Jean-Paul Bruwier, initiateur du projet. Le plus souvent, c'est 20 à 25 €. Dans une commune, il y a 180 coureurs, avec deux sessions par an et une inscription



Chaque année, ce sont plus de 25 000 coureurs qui prennent part aux sessions JCPMF.

à 30 €. Ça fait vite des sous... » Quant à la mise en place du programme, son impact sur les finances communales est assez faible. La formation des animateurs coûte 240 € pour le premier et ensuite 50 % de réduction pour les suivants. Il faut ajouter 200 € de frais administratifs par session (envoi des manuels, des diplômes...) et enfin 5 € d'assurance par coureur.

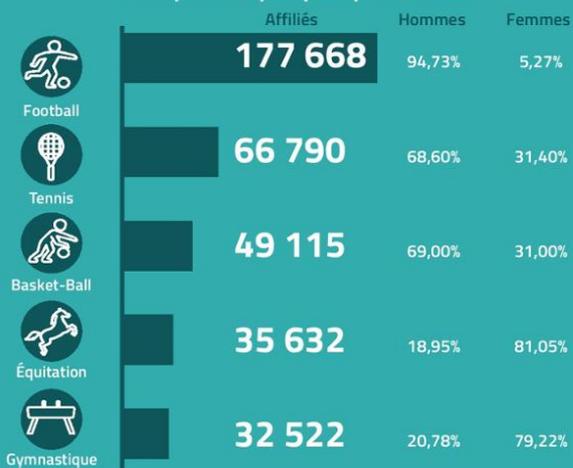
Le dernier poste dépenses permet de rémunérer les animateurs. « Quand les Communes ont compris que ça ne leur coûterait rien, c'était un bon argument. La première année, j'allais faire du porte à porte dans les Communes. En s'adressant aux Communes, on avait aussi une force pour expliquer les enjeux liés à la santé. »

Et lorsque les échevins des

Sports ont pris leur calcul et ont compris que le programme permettrait à leurs concitoyens de courir 5 km en 12 semaines de préparation, la formule a alors fait tache d'huile. D'autant plus qu'elle ne nécessitait aucune infrastructure puisque la majorité des rendez-vous sont fixés dans des lieux publics (église, place du village...) ■

Le sport le plus populaire ? Le foot, évidemment...

Les 5 sports les plus pratiqués en FWB



Les 5 sports les moins pratiqués en FWB



Derrière les chiffres officiels représentant les sportifs affiliés à une fédération reconnue, il y a toute une réalité qui est occultée : celle des pratiquants qui échappent au screening parce qu'il n'existe pas de fédération ou qu'ils préfèrent s'adonner à leur sport sans infrastructure particulière. Ce sont, par exemple, les cyclotouristes qui enfilent côtes et kilomètres par dizaines le week-end. Ce sont les joggeurs et traileurs qu'on retrouve par milliers dans de nombreuses courses. Il y a aussi les nageurs qui fendent l'eau longueurs après longueurs. Et tous les autres qui se comptent par milliers.

Nombre d'affiliés aux fédérations sportives reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2016 sur un total de 661 000